

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 29073-3:1992

Textiles - Méthodes d'essai pour nontissés - Partie 3: Détermination de la résistance à la traction et de l'allongement

Textilien - Prüfverfahren für Vliesstoffe -
Teil 3: Bestimmung der Höchstzugkraft
und der Höchstzugkraftdehnung

Textiles - Test methods for nonwovens -
Part 3: Determination of tensile strength
and elongation

06/1992



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 29073-3:1992 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 29073-3:1992.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

CDU 677.076.4:677.017.42:620.172

Descripteurs: Textile, étoffe, nontissé, essai, essai de traction, résistance à la traction, allongement à la rupture

Version française

Textile - Méthodes d'essai pour nontissés - Partie 3: Détermination de la résistance à la traction et de l'allongement

Textilien - Prüfverfahren für Vliesstoffe -
Teil 3: Bestimmung der Höchstzugkraft und der
Höchstzugkraftdehnung

Textiles - Test methods for nonwovens - Part 3:
Determination of tensile strength and
elongation

La présente Norme Européenne a été adoptée par le CEN le 1992-06-26. Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme Européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CEN.

Les Normes Européennes existent en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

CEN

Comité Européen de Normalisation
Europäisches Komitee für Normung
European Committee for Standardization

Secrétariat Central: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles
